



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Pays de la Loire | 2011

---

### Angles – Zac Les Motettes 1

Fouille préventive (2011)

Laurence Le Clézio

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31407>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Laurence Le Clézio, « Angles – Zac Les Motettes 1 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31407>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Angles – Zac Les Motettes 1

Fouille préventive (2011)

Laurence Le Clézio

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Éveha

- 1 Le projet d'agrandissement par la communauté de communes du Pays Moutierrois d'une zone d'aménagement concerté au lieu-dit Les Motettes à Angles a donné lieu en janvier-février 2004 à un diagnostic archéologique couvrant une superficie de 38 820 m<sup>2</sup>, réalisé par Pascal Vialet (Inrap). Les sondages ont alors permis de détecter deux indices de site sous la forme de concentrations de structures en creux (fossés, fosses, trous de poteau et anomalies). Ces deux concentrations sont localisées dans deux secteurs bien différenciés de l'emprise et correspondent à des formes d'occupation différentes. Au sud-est, une zone avec une dominante de vestiges à vocation funéraire et/ou cultuelle a été datée sans précision entre le Bronze ancien et le second âge du Fer (lot 1). Au nord-ouest, une zone d'habitat est caractérisée par un enclos fossoyé daté du second âge du Fer, plus précisément de La Tène D1 (lot 2). À la suite de ces résultats, deux opérations de fouille ont été prescrites (lots 1 et 2). L'opération de fouille du lot 1 a été réalisée entre le 16 août et le 9 septembre 2011, sous la direction du bureau d'étude Éveha, représenté par Laurence Le Clézio.
- 2 Situé sur un léger promontoire, le lot 1 a livré, sur 2 807 m<sup>2</sup> d'emprise, 206 entités. Seules 12 structures fossoyées ont pu être reliées à de réelles activités anthropiques, les 194 autres sont uniquement des taches d'humidité. L'intérêt de ce site réside principalement dans la multiplicité des formes d'enclos fossoyés (circulaire, en fer à cheval et quadrangulaire). D'autres structures complètent cet ensemble : une fosse oblongue de relativement grande dimension, des fosses d'extraction, une fosse circulaire excentrée relativement profonde, deux trous de poteau isolés, un chablis et deux fossés de parcellaire interrompus, quasiment alignés. Sur l'ensemble de ces structures, seules 8 d'entre elles ont livré du mobilier souvent en mauvais état et en

faible quantité. Des datations par analyses <sup>14</sup>C ont cependant permis d'obtenir quelques indices sur les périodes d'occupation de ce site.

### **Une occupation funéraire et/ou cultuelle, entre le « cimetière villageois » et la « nécropole-sanctuaire », datée de l'âge du Bronze final au début du second âge du Fer**

- 3 Un ensemble de quatre enclos fossoyés de formes diverses (enclos circulaire, en fer à cheval, enclos carré fermé et carré ouvert) se situent au sud de l'emprise, dans une zone d'environ 600 m<sup>2</sup>. Dans cet espace réduit, ces enclos ne présentent aucun recoupement. La quasi absence de mobilier ne permet pas de leur attribuer une datation très précise. Des analyses radiocarbones systématiques offrent des datations qui s'échelonnent entre 800 et 400 avant notre ère, ce qui représente une fourchette chronologique large entre l'âge du Bronze final (Ha B2/B3) et la fin du second âge du Fer ancien (La Tène A). Aucune structure funéraire n'a pu être reliée directement à ces enclos. Seuls quelques restes humains crémés ont été découverts de façon erratique dans les comblement du fossé de l'enclos circulaire et dans une fosse. Un vase ossuaire très endommagé contenant quelques restes osseux a cependant été mis au jour en surface du comblement de cette même fosse. Des remaniements peuvent avoir potentiellement détruit ou déplacé d'éventuels vestiges funéraires. La présence de ce vase marque de façon nette la vocation funéraire de ces lieux. Cependant, la fonction propre de chaque enclos restant incertaine, une fonction plus cultuelle peut également leur être attribuée. L'état d'arasement de ces structures ne permet cependant pas de développer plus avant les aspects techniques et fonctionnels de leur mise en œuvre. Les dimensions de cette occupation seraient éventuellement adaptées au type « cimetière villageois ». Cependant, la variété des enclos que ce site recèle ne peut être comparé qu'avec des sites qualifiés de « nécropoles-sanctuaires ». L'apparente pérennité de cet ensemble pourrait apporter une réponse à cette particularité.
- 4 L'occupation funéraire et/ou cultuelle du lot 1 de la ZA Les Motettes à Angles vient compléter un ensemble de sites déjà bien étudiés dans la région Centre-Ouest et dont la connaissance est largement diffusée. Les difficultés régulièrement rencontrées lors de la fouille de ces sites (pauvreté du mobilier, arasement des structures et problèmes de précision des datations) ont également été rencontrés au cours de cette opération. Elles ne font que renforcer les comparaisons avec les sites funéraires protohistoriques découverts dans cette région.

### **Une occupation durant le second âge du Fer marquée par le comblement final d'une grande fosse oblongue**

- 5 Une fosse oblongue peu profonde mais de grande dimension (12 x 2,5 m), située à proximité des enclos, présente un comblement majoritairement stérile et un comblement final constitué d'un rejet de foyer et de restes alimentaires. D'après des datations radiocarbones, le comblement final de la structure la rattacherait à une période précédant le milieu du second âge du Fer et donc, potentiellement à l'ensemble funéraire et/ou cultuel. Le vase ossuaire, dont les fragments de céramique datent du premier âge du Fer et comprennent quelques restes humains brûlés, a été découvert en surface du comblement final de la fosse. Il proviendrait, en lien avec les os humains brûlés éparpillés dans les comblements de la fosse et d'un enclos, des terres alentours

remaniées dans lesquelles se situaient un ou plusieurs dépôts funéraires, éventuellement en relation directe ou implantés autour des enclos. Dans ce cadre, il est impossible de savoir si cette fosse peut être réellement rattachée à l'occupation funéraire des lieux ou si elle appartient à une autre occupation, peut-être plus tardive. Des fosses de tailles quasiment similaires, mises au jour sur le site de Cubord à Civaux-Valdivienne (Vienne), découvertes dans un contexte globalement similaire, sont assez comparables. Elles ont cependant été assimilées à des structures de combustion et datée du Néolithique.

### **Un parcellaire mis en place durant la Protohistoire repris durant l'Antiquité**

- 6 Deux fossés traversent l'emprise du lot 1 selon une même orientation et dans la continuité l'un de l'autre. Leurs tracés respectifs, qui semblent se poursuivre hors emprise, s'interrompent au centre de la zone décapée, en laissant un espace vide d'une longueur de 3 m. L'un des fossés, grâce à des analyses <sup>14</sup>C, se situe entre la fin du Haut-Empire et l'Antiquité tardive (240 à 391 de notre ère) et l'autre, durant l'Antiquité tardive (409 à 610 de notre ère). Ces fossés ont donc pu être mis en place de façon successive. La reprise d'un tracé peut être significative d'un agrandissement de parcellaire ou d'un déplacement de parcelles. Hors emprise, ces fossés semblent dans l'axe de l'un des tracés observés lors du diagnostic à proximité du lot 2, situé à un peu moins de 100 m au nord-ouest du lot 1. Dans cette zone, une occupation protohistorique, située à l'extérieur d'un établissement rural daté de La Tène D1, est représentée par deux fossés parallèles qui marqueraient les limites parcellaires d'une occupation de La Tène D1b-D2 postérieure à l'établissement rural. Ces deux fossés croisent, hors emprise, deux autres structures du même type. Ce parcellaire suit des orientations concordantes fondées sur la topographie générale du versant. Ces structures divisent ainsi l'espace tout en drainant le terrain. Les fossés du lot 2 ainsi que ceux observés lors du diagnostic associé par extension aux fossés du lot 1, marqueraient une certaine pérennité de la trame agraire mise en place à l'époque laténienne et potentiellement reprise au sein d'un contexte antique.

### **Un ensemble de vestiges non datés**

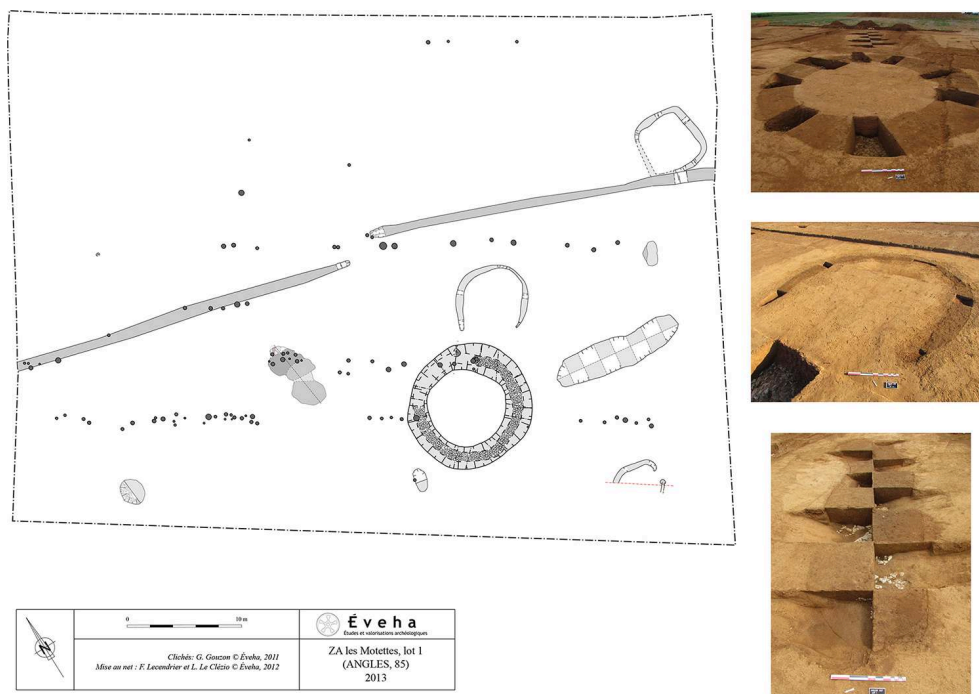
- 7 Un ensemble de structures fossoyées non datées (une fosse ovale allongée, une fosse polylobée, une fosse ovale profonde, un trou de poteau et deux anomalies) viennent compléter les occupations précédentes, sans s'y rattacher. Leurs comblements stériles en mobilier et en charbon de bois n'ont pas permis d'obtenir des informations précises sur leur fonction et leur date de mise en œuvre. Certaines d'entre elles peuvent avoir été utilisées dans le cadre d'extraction de sédiments et de blocs calcaires, éventuellement en lien avec la mise en œuvre d'un tertre coiffant l'un des enclos, dont la trace aurait actuellement disparu.

### **Des traces de végétations liées au parcellaire contemporain**

- 8 Sur la totalité de l'emprise, de nombreuses taches d'humidité ou de légers creusements ont été repérés. Elles forment, en plan, des lignes parallèles discontinues, toutes orientées selon un même axe, régulièrement espacées de 5 m et alignées sur les limites cadastrales récentes. Sur les quatre principaux alignements, deux sont quasiment situés sur une limite parcellaire et les deux autres semblent former des séparations

intermédiaires. Ces anomalies seraient donc associées à des activités anthropiques, probablement en lien avec les limites de parcelles, et notamment par la mise en place de haies permettant d'inscrire visuellement ces limites dans le paysage. La découverte de traces de plantations liées à une occupation contemporaine des terres dans ce secteur démontre l'arasement des structures plus anciennes et détermine largement la faible épaisseur des vestiges conservés.

Fig. 1 – Plan général et vues des structures



Clichés : G. Gouzon ; relevé : F. Lecendrier, L. Le Clézio (Éveha).

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pckMftXuORUF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5B4Zkm6pdv>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>

**Année de l'opération** : 2011

## AUTEURS

LAURENCE LE CLÉZIO

Éveha